

Montmorot

Votre bulletin municipal

*Ensemble faisons grandir
nos projets en 2018 !*

Éditorial

L'orée d'une année nouvelle est l'occasion des bilans et des projets.

2017 fut une année bien chargée aussi je soulignerai uniquement quelques événements emblématiques.

L'adoption du Plan Local d'Urbanisme (qui remplace le P.O.S.) a été un acte fort qui rompt avec les habitudes de certains élus en matière d'urbanisme. L'équipe municipale choisit de reconstruire la ville sur la ville dans un souci de préservation des espaces naturels et agricoles.

La volonté de façonner un environnement éducatif de notre temps afin d'optimiser les conditions d'apprentissage des enfants se concrétise : les travaux de l'école élémentaire avancent et les enfants bénéficient maintenant d'une classe numérique mobile. Nous attendons le déploiement du haut débit pour améliorer son efficacité.

La réfection complète de la rue du Clair de Lune marque notre volonté d'enfouir les réseaux secs au-delà du centre-ville.

La création d'un accotement piétons/cycles rue Monin et d'un cheminement piéton chemin des Coulonges confirme notre détermination à partager la rue entre tous les usagers.

La mutualisation de notre maison de retraite « La Châtelaine » avec celles de Lons-le-Saunier est bien enclenchée. Déjà une direction commune est à pied d'œuvre et le regroupement juridique avec les établissements lédoniens se matérialise.

En ce début d'année, j'adresse d'affectueuses pensées aux familles affectées et je remercie les bénévoles qui déploient leur énergie tout au long de l'année au service des citoyens.

Avec les élus et les agents municipaux je vous transmets mes meilleurs vœux.

Qu'ils fertilisent vos plus beaux projets !



Le Maire,
André Barbarin



Éditorial

Actualités Montmorot

INFOS UTILES

EN BREF





Montmorot

Votre bulletin municipal



Actualités MONTMOROT

Le conseil municipal en action

(Comptes rendus détaillés sur www.montmorot.fr)

Séance du 11 octobre 2017

- ▶ Acquisition d'une balayeuse pour éliminer de manière écologique les herbes.
- ▶ Attribution d'une subvention de 150 € à AJIR pour l'accueil de réfugiés.
- ▶ Décision de céder 30 stères de bois sur pied pour 8 € le stère par tirage au sort.

Séance du 15 novembre 2017

- ▶ Adoption des tarifs des marchés (1 € au lieu de 1,85 € antérieurement).
- ▶ Drogations au repos dominical des salariés fixées à 9 pour les commerces de détail implantés sur la commune.
- ▶ Attribution de la médaille de la ville à Roger Millet, Daniel Richard, Maryse Rovelli et Michel Gazelle.

Séance du 13 décembre 2017

- ▶ Actualisation des tarifs communaux.
- ▶ Bibliothèque communale : Décision de construire un bâtiment à énergie positive, qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme.
- ▶ Débat sur la demande des conseils d'école maternelle et élémentaire de diminuer le nombre de journées d'école à 4 au lieu de 4,5.

Vœux aux acteurs de la commune (associations, bénévoles...)

Samedi 13 janvier l'équipe municipale présentait ses vœux aux associations et aux bénévoles de la commune.

L'occasion de remettre 4 médailles de la ville à :
M^{me} Maryse ROVELLI,
M. Roger MILLET,
M. Daniel RICHARD et
M. Michel GAZELLE.



Vœux au personnel

Les élus ont présentés leurs vœux à l'ensemble du personnel, technique, administratif, ATSEM et également les retraités. L'occasion de les remercier et saluer le travail accompli dans le respect du service public.



Meilleurs vœux au foyer d'hébergement

Comme à l'accoutumée, les élus municipaux ont rendu visite aux résidents du foyer de l'Escale pour leur présenter les vœux.

Des chocolats ont été offerts pour apporter un peu de chaleur et de réconfort à ces personnes en difficultés sociales. Les élus ont été accueillis par M^{me} LARRIEU Directrice, Fabienne CHEVILLOT vice-présidente et Maurice, veilleur de nuit.



PAROLE À L'OPPOSITION

Rythmes scolaires : la déception !

Mesdames, messieurs, notre équipe vous présente tout d'abord ses meilleurs vœux, de bonheur personnel et collectif et en tout premier lieu de santé. Nous émettons quelques regrets sur la fin d'année 2017. D'abord, nous n'avons pas eu la parole dans le dernier bulletin municipal. Ensuite, nous sommes très inquiets sur l'avenir de la « foire », revisitée par l'équipe municipale. Enfin, nous sommes consternés par la décision prise par le bureau municipal concernant les rythmes scolaires.

Alors qu'après plusieurs réunions, les parents très majoritairement et les enseignants ont demandé un retour à quatre jours, le maire a choisi de ne pas respecter la procédure et se jugeant incompétent sur le sujet n'a pas transmis d'avis à l'inspecteur. Malgré la mobilisation des parents d'élèves, nous craignons que Montmorot reste à 4,5 jours pour « faire comme Lons ». L'inspection d'académie, interrogée par Céline Trossat, a répondu : « La demande de dérogation doit émaner conjointement des conseils d'école et de la collectivité compétente. En l'absence de demande conjointe, il n'est apporté aucun changement à l'organisation de la semaine scolaire ». La première adjointe avait pourtant déclaré aux parents de maternelle que « le maire suivrait l'avis majoritaire ». Dont acte.

Robert Choulot, Véronique Prost-Boucle, Jean-Luc Netzer, Céline Trossat, Maryse Moulérot.

Les rythmes scolaires :

Le Ministre de l'éducation nationale permet de déroger à la règle des 4,5 jours d'école.

Les conseils d'écoles élémentaire et maternelle ont demandé le retour aux 4 jours.

Cette question a été débattue au conseil municipal du 13 décembre (voir compte rendu sur le site : <http://www.montmorot.fr/>).

Si la semaine de 4 jours est meilleure pour les enfants alors pourquoi le Ministère ne l'institue-t-il pas sur tout le territoire national ?

Les élus municipaux, dont certains de l'opposition, ont considéré qu'il revenait au Ministère de décider des rythmes scolaires de façon univoque pour tous les écoliers français.

À Montmorot, le besoin des enfants n'est pas différent de celui des écoliers de Conliège, de Courlans, de Lons-le-Saunier ou d'ailleurs. Un courrier a été envoyé au Directeur académique dans ce sens.

Une belle histoire commence toujours par « il était une fois »...

Celle de la bibliothèque de Montmorot commencerait donc ainsi :

Il était une fois,

Un jour gris ou lumineux, je ne sais plus.

Une lettre, par la Poste, en mairie arriva.

Pas une critique, ni une plainte de quelques Catharus.

Un beau courrier, de pleins, de déliés, sans galimatias.

L'écriture habile, déterminée et sans rien d'ambigüe,

proposait de migrer 4 000 livres, en vois-tu en voilà !

Mais d'où vient ce miracle, tellement inattendu ?

Renée Millet, nous offrait son talent et ses livres plein les bras.

(extrait du poème écrit par

M. André BARBARIN lu le 18 novembre).



Les 20 ans de la bibliothèque :



Une simple lettre arrivée en mairie il y a 20 ans déclencha cette aventure culturelle à Montmorot !

Le dynamisme des salariées (Rozen Ferré puis Isabelle Daudé) et toutes les bénévoles a fait le reste.

Le 18 novembre, une chaleureuse cérémonie permis à Patrick ELVEZI (Président ECLA), Jean-

Philippe HUELLIN (Vice-Président ECLA), Christophe BOIS (Conseiller départemental) et Pierre GROSSET (Conseiller régional) d'affirmer leur soutien à la lecture publique sur notre territoire.

Exposition Land-Art "les nids"

Dans le cadre de la réalisation de leur projet artistique, les élèves de seconde pro PA du Lycée Agricole de Montmorot nous ont présenté l'exposition de Land-Art "Les Nids". Cette exposition est visible sur le chemin qui longe la Vallière, derrière la Mairie.



Formation des seniors à l'utilisation de l'ordinateur

Vous avez au moins 60 ans, vous avez un ordinateur, vous souhaitez vous initier ou vous perfectionner à son utilisation.

La bibliothèque de Montmorot propose une formation (traitement de textes, imprimer, surfer sur internet, envoyer un mail...).

Les ordinateurs sont fournis par la bibliothèque mais vous pouvez apporter le votre.

Cette action est financée par la Conférence des Financiers de la Prévention de la Perte d'Autonomie du Jura.

L'inscription est gratuite mais obligatoire. Aucun désistement n'est accepté sauf en cas de maladie.

Contactez Isabelle au 03 84 47 32 74 pour vous inscrire.

Le chantier de l'École élémentaire :

Débuté en juillet le chantier de l'école avance à grand pas. Aucun retard n'est à constater à ce jour. Tous les corps de métiers, sont coordonnés par Marc PLAISIAT de l'« ATELIER ZOU » dans le cadre de réunions de chantier hebdomadaires. La partie neuve sera livrée aux enfants des classes de Mesdames MENIN et MEILLASSOUX au retour des vacances d'hiver.

La réhabilitation du bâtiment ancien pourra alors commencer en deux phases : les trois classes de l'aile Ouest d'abord puis en avril les classes de l'aile Est.





Montmorot

Votre bulletin municipal

Bilan souscription puits à sel



La somme récoltée dans le cadre de la souscription, ouverte en juillet s'élevait au 31 décembre à 3 325 €.

À cela s'ajoute une subvention du Conseil régional de 6 750 € et 900 € de la Fondation du Patrimoine.

Merci aux donateurs (particuliers et entreprises).

La souscription reste ouverte ; Pour participer : chèque en mairie à l'ordre de Fondation du Patrimoine - Puits à sel de Montmorot ou directement via internet.

www.fondation-patrimoine.org/52794

Nouvelle signalisation

L'entrée des hameaux est signalée pas de nouveaux panneaux.



Réunions de quartier

En 2017, 6 quartiers visités entre avril et novembre, les élus sont allés à la rencontre des habitants : Avenue Pasteur, Rue Billon, Place de la Liberté, Savagna, Rue Léon et Cécile Mathy, Rue Pierre Hebbmann en présence des délégués de quartiers.

Comptes rendus disponible sur le site de la mairie : www.montmorot.fr rubrique vie municipale/quartiers.

Si vous habitez sur le quartier des Clusiaux, nous sommes à la recherche d'un bénévole. Renseignez-vous à la mairie (03 84 47 02 33).

Bilan 2017 : permanences élus

Les permanences ont lieu le samedi de 10 h à 12 h.

36 permanences en 2017. 51 personnes accueillies. Plusieurs sujets abordés : voisinage, voirie, urbanisme, circulation... Ces sollicitations sont évoquées en bureau municipal afin d'y répondre au mieux.

EN BREF

Accueil de la mairie rénové

Le hall d'entrée de la mairie a été entièrement reconfiguré pour permettre un meilleur accueil des administrés et améliorer les conditions de travail des agents administratifs.

Les travaux ont été effectués par les services techniques (isolation, peinture, électricité...).



Commémoration du 11 novembre

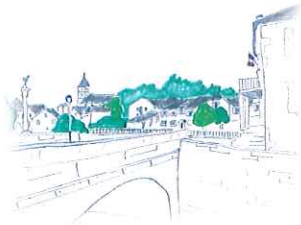
Les élèves des cours élémentaires accompagnés par leurs enseignants, ont rendu hommage aux combattants et aux victimes de la guerre en interprétant la chanson « **le pouvoir des fleurs** ». Enfants et adultes ont ensuite déposé une rose sur le monument.



L'occasion également de décerner la médaille à Eric Bailly pour ses 30 ans de pompiers volontaires.



> Directeur de la publication : André Barbarin > Comité de rédaction : Carole Bouvier, Gilles Fontaine
> Conception - Impression : ASMGRAPHIC III - Montmorot, N° 38544 - Dépôt légal : janvier 2018



Montmorot

Votre bulletin municipal

INFOS UTILES

Le déneigement



Dès 5 h du matin, le chasse-neige entre en action pour déneiger la ville.



Acquisition d'une balayeuse pour l'arrachage mécanique de l'herbe et l'entretien des voiries.

TRAVAUX VOIRIE

- Aménagement du haut de la rue François Monin (1).



- Le haut de la rue du Champ Dessus remise à neuf (2). La chaussée dégradée du virage est supprimée.

- Aménagement rue des Coulonges (3).



Le Noël des anciens

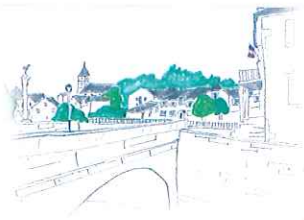
70 paniers de gourmandises ont été distribués aux plus de 75 ans de la Commune qui n'ont pas pu se déplacer au déjeuner d'automne du 4 octobre pour raison de santé.

Les membres du CCAS et les élus ont accompagné les délégués de quartier. Ces moments d'échanges, au domicile des plus anciens offrent des temps chaleureux entre les élus et les administrés et mettent en avant toute l'importance de la solidarité face au vieillissement de la population.

RADAR PÉDAGOGIQUE

Relevé entre novembre et décembre

Dates	Rue	Lieu	Sens	Moyenne véh./jour	Maxi heure	Vitesse autorisée	Vitesse moyenne	Vit. maxi constatée
Du 8 au 29/11	Combe Erlin	Après le cimetière	Sortant	221	79	50	39,52	90
			Entrant	144	73	50	42,47	84
Du 5 au 31/12	Rue Léon et Cécile Mathy	Carrefour entrée OPH	Montant	890	217	30	34,94	76
			Descendant	577	106	30	34,74	95



Montmorot

Votre bulletin municipal

État civil 2017

DÉCÈS

- ▶ 09/01/2017 MICHAUD épouse BENOIT Claude
- ▶ 10/01/2017 BAYARD Robert
- ▶ 31/01/2017 DE CHIVRÉ veuve
MOTTET DE LA FONTAINE Françoise
- ▶ 01/03/2017 ROLLAND veuve PACOREL Odette
- ▶ 09/03/2017 PERRAUD Jean
- ▶ 28/03/2017 HUMBEY Roger
- ▶ 03/04/2017 JAHIER Jeanne
- ▶ 04/04/2017 PETETIN épouse GASNE Maryvonne
- ▶ 30/04/2017 BARBIER veuve CONUS Simone
- ▶ 28/05/2017 GAUBEY veuve DAVID Anny
- ▶ 12/06/2017 BOISSON veuve GALLET Jeanne
- ▶ 19/06/2017 LEGLISE André
- ▶ 01/08/2017 ROSAIN épouse BERROUX Léa
- ▶ 01/08/2017 BERTHAIL François
- ▶ 18/08/2017 JANET Régine
- ▶ 02/09/2017 BONNAFFÉ Michel
- ▶ 03/09/2017 PERNIN veuve ROLAND Marcelle Gabrielle
- ▶ 11/09/2017 LONGIN veuve BALLAND Colette
- ▶ 19/09/2017 SIXDENIER épouse DOREY Nicole
- ▶ 29/09/2017 COLIN Roger
- ▶ 19/10/2017 GAZELLE veuve OUTHIER Louise
- ▶ 23/10/2017 DELAY épouse ROSAIN Lucienne
- ▶ 06/11/2017 TOUSSAINT Henri
- ▶ 07/11/2017 PEIRANO veuve BOURDY Simone
- ▶ 13/11/2017 JOURDANT épouse SOULAGE Odile
- ▶ 17/11/2017 NICOLAS veuve HUMBEY Lucette
- ▶ 09/12/2017 GUÉRY épouse MOCKLY Jacqueline
- ▶ 10/12/2017 CARDOT Bernard
- ▶ 14/12/2017 CUNY épouse HUGON Janine
- ▶ 28/12/2017 DELUNEL veuve SAGET Marguerite
- ▶ 30/12/2017 BENOIT Raymond

MARIAGES

- ▶ 04/02/2017 LHOMME Séverine - JUSTIN Françoise
- ▶ 24/06/2017 LE PEILLET Charley - LAÏLLY Clémence
- ▶ 01/07/2017 SYLEJMANI Gëzim - ILJAZI Laura
- ▶ 01/07/2017 TABALLET Antoine - MARTIN Audrey
- ▶ 22/07/2017 MOHAMED Ibne - KOLLY Charline
- ▶ 24/07/2017 RAYBAUT Christian - WESELOWS Nathalie
- ▶ 12/08/2017 COMPARET Aurélien - FLECHON Adeline
- ▶ 16/12/2017 CAKIR Bayram - VANCU Luciana

NAISSANCES

- ▶ 11/01/2017 MARTIN Auguste
- ▶ 31/01/2017 BOUCKAERT Gabriel
- ▶ 05/03/2017 MOISSONNIER Sasha
- ▶ 06/03/2017 DALI Lyla
- ▶ 09/04/2017 DAMNON Léo
- ▶ 26/04/2017 JOUHANT Tino
- ▶ 13/05/2017 MOREL DA ROCHA Hugues
- ▶ 08/07/2017 SIMONET Nina
- ▶ 11/07/2017 THIBAULT Simon
- ▶ 24/08/2017 AUGAGNEUR Julie
- ▶ 30/08/2017 LAGNAOUI Aaron
- ▶ 31/08/2017 NICOLAS Charline
- ▶ 31/08/2017 MARÉCHAL Naëlys
- ▶ 10/09/2017 FEIERSTEIN Alexis
- ▶ 14/09/2017 OLEJNIK Isalys
- ▶ 15/09/2017 PIMENTEL-SANCHEZ Tino
- ▶ 21/10/2017 GUENELEY Jules
- ▶ 22/10/2017 LOTFI Sohan
- ▶ 04/11/2017 LAKHDAR-AZZOUZ Cataleya
- ▶ 13/11/2017 LOUAKED Zaïm

Baptêmes républicains :

- ▶ 25/03/2017 FONTAINE Violette
- ▶ 26/08/2017 PAULY Hyacinthe
- ▶ 26/08/2017 PAULY Aimée

PACS :

- ▶ 06/12/2017 LUCOT Jérémy
CHEVRET Alexandra

PACS :

1^{er} pacs à Montmorot

L'enregistrement du Pacte Civil de Solidarité est transféré depuis le 1^{er} novembre à l'officier d'état civil de la mairie.

Le 6 décembre, Alexandra CHERVEY et Jérémy LUCOT signaient un PACS devant

André BARBARIN, Maire de la commune.

